



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

ÉDITION MENSUELLE N° 04
25 AVRIL, 2014



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
www.notmar.gc.ca/abonner

SOMMAIRE

	Page
Partie 1	Renseignements généraux et sur la sécurité..... 1 - 12
Partie 2	Corrections aux cartes 13 - 21
Partie 3	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime..... 22 - 27
Partie 4	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques 28 - 32
Partie 5	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume 33 - 35

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES.

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs, les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes, Veuillez consulter l'Avis No 14 de l'Édition annuelle des *Avis aux navigateurs* Avril 2011 pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp> .

NOTA: This publication is also available in English.

MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS).

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrite en vigueur sont disponibles sur le site de la Garde côtière canadienne à <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP>.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre Neuve et Labrador

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Port aux Basques
49, rue Stadium
Case postale 99
PORT AUX BASQUES, T-N-L AOM 1C0
Téléphone: (709) 695-2168
Télécopieur: (709) 695-7784
Courriel: notshippax@dfo-mpo.gc.ca
Site Web: <http://www.ccg-gcc.gc.ca/f30407>

Maritimes

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sydney
1190, Westmount Road
SYDNEY, N.E. B1R 2J6
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Facsimilé: (902) 564-2446
Courriel: notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca
Site Web: <http://www.ccg-gcc.gc.ca/e0030406>

Québec

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Les Escoumins
5 rue Otis
LES ESCOUMINS, QC
G0T 1K0
Téléphone: (418) 233-2308
Facsimilé: (418) 233-3299
Courriel: Opsavis@dfo-mpo.gc.ca
Site Web: : <http://www.marinfo.gc.ca/>;
<http://www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asphttp://>
Site Web: www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

Centre & Arctique

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Services de communications et trafic maritimes
Bureau des Avis à la navigation série « C »
401 rue King Ouest,
PRESCOTT, ON K0E 1T0
Téléphone: (613) 925 0666 ou 1-800-265-0237
Facsimilé: (613) 925 4519
Courriel: NotshipC&A@DFO-MPO.GC.CA
Site Web: http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Iqaluit
Bureau des Avis à la navigations série « A » et série « H »
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0
Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264
Courriel: IQANORDREG@INNAV.GC.CA
Site Web: http://www.ccg-gc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

* Services disponibles en français et en anglais.

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.....	2
FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM).....	2
PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) PUBLICATION DE 2013.....	2
*401 PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT ET EAUX AVOISINANTES - PROTECTION DES BALEINES.....	3
*402 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	4
*403 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	5
*404 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4).....	5
*405 TRANSPORT CANADA - ACCEPTATION DES PUBLICATIONS NAUTIQUES EN FORMAT ÉLECTRONIQUE AU CANADA.....	6
*406 TRANSPORT CANADA BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.....	6
*407 PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DE L'ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS - 2014.....	7
*408 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).....	7
*409 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – INSTRUCTIONS NAUTIQUES – ARC 402 — ARCTIQUE DE L'EST, PREMIÈRE ÉDITION, 2014 EST MAINTENANT DISPONIBLE EN PUBLICATION IMPRIMÉ SUR DEMANDE (ISD).....	8
*410 CAPE PINE TO/À RENEWS HARBOUR.-. SIGNALS DE BRUME SUPPRIMÉS.....	8
*411 GREAT ST. LAWRENCE HARBOUR AND/ET LAMALINE HARBOUR - SIGNALS DE BRUME SUPPRIMÉS.....	8
*412 BAY D'ESPOIR AND/ET HERMITAGE BAY – SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.....	8
*413 GARIA BAY AND/ET LE MOINE BAY - FOG SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.....	8
*414 PISTOLET BAY - SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.....	8
*415 QUIRPON HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES - SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.....	8

*416	BAY OF ISLANDS – SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.....	8
*417	RED BAY - SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.....	8
*418(P)	GRAND MANAN – BOUÉE À CLOCHE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.	9
*419	TUSKET ISLANDS TO/À CAPE ST. MARYS – BOUÉE LUMINEUSE ENLEVÉE.	9
*420(P)	SYDNEY HARBOUR – BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.	9
*421(P)	DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND/NORTHUMBERLAND STRAIT (PARTIE OUEST/WESTERN PORTION) – BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.	10
*422	HAVRE BOUCTOUCHE- NOUVEAU BRUNSWICK – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES AIDES À LA NAVIGATION.	10
*423	PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2013	22

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1201	4	4396	7		
1209	4	4449	7		
1220	13	4450	7		
1221	13	4466	7		
1317	13	4509	7,8,17		
1430	13,14	4512	7,8,18		
1509	14	4522	7		
1510	14	4596	7		
1515	15	4625	18		
2305	7	4639	7,8,18		
3419	4	4642	7,8,18		
3743	4	4644	7,8,18		
3936	4	4653	19		
3977	4	4661	19		
4016	15	4669	7,8,19		
4017	15	4670	7		
4020	15	4731	19		
4023	16	4817	19		
4047	16	4827	20		
4124	7	4830	7		
4201	7	4844	7,8,20		
4233	7	4905	7		
4243	7,9,16	4906	20		
4245	16,17	4909	7,10		
4266	4,7,9	4911	7		
4277	17	4921	7,20,21		
4279	7	5051	7		
4281	7	6267	7		
4340	7,9	7950	4		
4377	7	US 14884	7		
4386	7,8				

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ».

Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM).

La GCC procède actuellement à la fusion des centres de ses Services de communication et de trafic maritimes. Les changements qui en résultent doivent donner lieu, d'ici le printemps 2015, à un groupe de 12 centres des SCTM situés de manière stratégique dans l'ensemble du pays. Les renseignements se rapportant à la fusion seront transmis aux clients par tous les moyens disponibles.

Phase I (terminée Printemps 2014)

Région de l'Atlantique

Fermeture du centre des SCTM de St. John's. Les services seront assurés par le centre de Placentia.

Fermeture du centre des SCTM de Saint John (Fundy). Les services seront assurés par le centre de Halifax.

Région du Centre et de l'Arctique

Fermeture du centre des SCTM de Montréal. Les services seront assurés par le centre de Québec.

Phase II (terminée Printemps 2015)

Région de l'Atlantique

Fermeture du centre des SCTM de St. Anthony. Les services seront assurés par le centre de Labrador (Goose Bay).

Région du Centre et de l'Arctique

Fermeture du centre des SCTM de Rivière-au-Renard. Les services seront assurés par le centre de Les Escoumins.

Il n'y aura pas de réduction du niveau de services des SCTM offerts aux clients. Les navigateurs doivent savoir que, en raison de la fusion, les coordonnées, la météo et autres calendriers de radiodiffusion maritime pertinents pourraient changer. Ces changements seront transmis par les ARNM à mesure qu'ils seront disponibles.

Les navigateurs doivent vérifier la partie 3 des AVNAV sur une base mensuelle pour obtenir les mises à jour.

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) PUBLICATION DE 2013.

Partie I - page 1 de 10

PRÉAVIS

Le service commercial de correspondance publique

À compter du 1^{er} janvier 2014, les modifications suivantes au service commercial de correspondance publique de la Garde côtière canadienne, fourni par des centres des Services de communications et de trafic maritimes désignés, prendront effet :

Toutes les communications navire-terre à longue distance seront gérées par le fournisseur de services téléphoniques habituel en tant qu'appels à frais virés.

Les personnes qui tenteront de faire des appels téléphoniques terre-navire devront passer par le centre des SCTM approprié qui se chargera d'établir la communication.

Les centres des SCTM fournissant un service commercial de correspondance publique apparaissent dans la partie 2 des Aides radio à la navigation maritime.

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***401 PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT ET EAUX AVOISINANTES - PROTECTION DES BALEINES.**

La région du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et des eaux avoisinantes est reconnue pour sa population résidente de bélugas, une espèce menacée, et la grande diversité de baleines qui y migrent, principalement entre avril et novembre, pour s'alimenter.

MESURES DE PROTECTION RÈGLEMENTAIRES

Toutes les espèces de baleines fréquentant le Saint-Laurent sont protégées en vertu du Règlement sur les mammifères marins, découlant de la Loi sur les pêches. Dans les limites du parc marin, des mesures spécifiques s'appliquent en vertu du Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, découlant de la Loi sur le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent. Toute collision avec un mammifère marin à l'intérieur du parc marin doit obligatoirement être signalée sans délai à un garde de parc au 1-866-508-9888. Pour les collisions en dehors du parc marin ou pour toute autre situation concernant un mammifère marin mort ou en difficulté, contactez le réseau d'urgence au 1-877-722-5346 ou le canal 16. (voir section 5C de l'Édition annuelle avril 2014 à mars 2015 des avis aux navigateurs).

MESURES DE PROTECTION VOLONTAIRES

Mesures provisoires en vigueur du 1^{er} mai au 31 octobre 2014

Ces mesures sont applicables au passage des navires marchands et de croisière entre pointe à Boisvert et cap de la Tête au Chien pour prévenir les collisions avec les baleines (voir lien ci-dessous pour la carte). Ces mesures doivent être envisagées seulement lorsqu'elles ne causent aucun préjudice à la sécurité de la navigation.

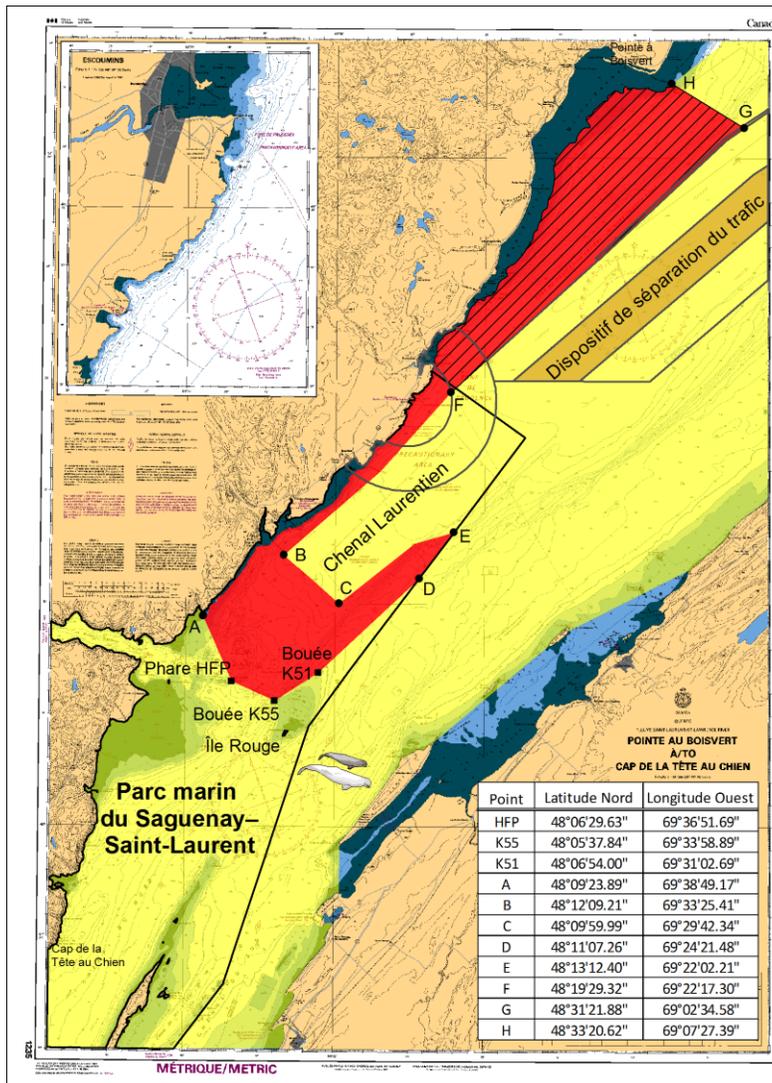
Aire de vigilance (aire jaune) : Afin de réduire les risques de collisions avec les rorquals pouvant être présents dans l'ensemble de l'aire, une vigilance accrue des navigateurs dans ce secteur est essentielle. Il est recommandé de mettre en poste une vigie afin d'accroître les possibilités de voir les animaux et ainsi prendre les mesures d'évitement nécessaires. S'il n'est pas possible de contourner les rorquals, ralentir et attendre que les animaux soient à une distance de plus de 400 mètres (0.215 mille marin) avant de reprendre de la vitesse. La nuit, les animaux sont difficilement visibles : une prudence accrue est donc recommandée.

Aire de ralentissement à 10 nœuds (aire rouge) : Afin de réduire les risques de collisions avec des rorquals dans cette aire d'alimentation, il est recommandé de réduire la vitesse sur l'eau du navire à un maximum de 10 nœuds dans l'aire de ralentissement et de mettre en poste une vigie. Le passage dans le chenal Laurentien au nord de l'île Rouge est recommandé pour minimiser l'impact du bruit dans un secteur sensible, au sud de cette île, hautement fréquenté par les troupeaux de bélugas composés de femelles et de jeunes.

Aire à éviter (aire rouge hachurée) : Afin de réduire le bruit et les risques de collision avec des rorquals, les navires devraient éviter de passer dans cette aire fortement utilisée par les rorquals bleus, une espèce en voie de disparition. Si le passage dans l'aire ne peut être évité, réduire la vitesse sur l'eau du navire à un maximum de 10 nœuds.

Voir la carte suivante:

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ



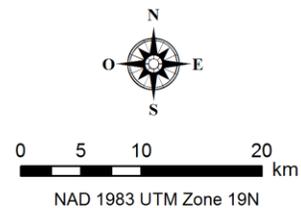
Mesures de protection volontaires pour réduire les risques de collisions avec les rorquals et minimiser l'impact du bruit sur les bélugas

Mesures provisoires en vigueur du 1^{er} mai au 31 octobre 2014

- Aire de vigilance**
Présence de rorquals et de bélugas
- Aire de ralentissement à 10 nœuds***
Aire importante pour l'alimentation des rorquals
- Aire à éviter; si impossible, réduire la vitesse à 10 nœuds***
Aire importante pour le rorqual bleu

Secteur sensible hautement fréquenté par des troupeaux de bélugas composés de femelles et de jeunes
Il est recommandé de naviguer dans le chenal au nord de l'île Rouge

* 10 nœuds réfère à la vitesse sur l'eau



***402 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Carte nouvelle					
1201	Saint-Fulgence à/to Saguenay	1:15000	07-FEV-2014	1	
3977	Douglas Channel	1:80000	27-DEC-2013		20.00
Nouvelle édition					
3419	Esquimalt Harbour	1:5000	13-DEC-2013	2	20.00
3936	Fitz Hugh Sound to/à Lama Passage	1:40000	21-MAR-2014	2	
4266	Sydney Harbour	1:20000	28-FEV-2014	1	20.00
7950	Jones Sound, Norwegian Bay and Queens Channel	1:500000	21-JUN-2013	4	20.00
Cartes retirées en permanence					
1209	Saint-Fulgence à/to Rivière Shipshaw				
3743	Douglas Channel				

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

***403 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

NOUVEAUX PRODUITS	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA370603	Douglas Channel
CA370720	Nootka Sound to/à Quatsino Sound (part 2 of 2)
CA370721	Douglas Channel
CA376363	Cut Throat Island to/à Quaker Hat
CA470604	Douglas Channel - Central Portion/Partie Centrale
CA473456	Approaches to/à Koojesse Inlet
CA476323	Great Bay de l'Eau and Approaches/et les approches
CA476365	Holton Harbour
CA476366	Ice Tickle and/et Indian Harbour
CA570715	Prince Rupert Harbour (part 2 of 2)
CA570716	Trail Bay
CA570717	Tsowwin Narrows
CA570718	Welcome Bay
CA570719	Port Mellon
CA576324	Harbour Breton
CA576364	Cut Throat Harbour and/et East Harbour
CA579237	Saint-Fulgence à/to Saguenay
Retirées en permanence	
CA470349	Burke Channel
CA570066	Venn Passage
CA570067	Porpoise Harbour, Ridley Island and Approaches/et les approches
CA570068	Morse Basin and/et Denise Inlet
CA570126	Butze Rapids
CA579077	Saint-Fulgence à/to Rivière Shipshaw
CA579095	Chicoutimi à Rivière Shipshaw - Continuation A

***404 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4)**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION
Carte nouvelle			
R/M7184	Broughton Island and Approaches/et les Approches	1:50000	31-AOU-2012
Nouvelle édition			
R/M1310	Port de Montréal	1:15000	10-JAN-2014
R/M3412	Victoria Harbour	1:12000	22-NOV-2013
R/M4440	Îles Sainte-Marie à/to Île à la Brume	1:75000	19-JUL-2013
R/M4722	Terrington Basin	1:6000	25-OCT-2013

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***405 TRANSPORT CANADA - ACCEPTATION DES PUBLICATIONS NAUTIQUES EN FORMAT ÉLECTRONIQUE AU CANADA.**

- Le Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques (1995) (RCPN) exige la présence à bord et l'utilisation de plusieurs publications nautiques. Au Canada, bon nombre de ces publications nautiques sont maintenant disponibles en format électronique et peuvent être téléchargées sur internet en format PDF (catalogue de cartes, avis mensuel aux navigateurs (NOTMAR), Livre des feux, des bouées et des signaux de brume, Édition annuelle des Avis aux navigateurs, Aides radio à la navigation maritime, Navigation dans les glaces en eaux canadiennes). De plus, certains bâtiments peuvent transporter des publications en format électronique, délivrées par une autre administration (c'est-à-dire, les publications numériques de l'Amirauté), conformément au paragraphe 6(3) du RCPN.
- La circulaire de l'OMI intitulée « Exigences sur la responsabilité des publications à bord des navires (MSC-MEPC.2/Circ.2) » autorise l'utilisation de publications électroniques si elles ont été émises par l'OMI, une administration ou une organisation autorisée par une administration. Le document électronique doit aussi être « traité selon la procédure SMS de contrôle des documents sur les navires, incluant la procédure de mise à jour en temps opportun ». Cependant, il existe une exception, car l'OMI exige que le *Code international de signaux* et le *volume III* du manuel IAMSAR soient toujours disponibles en format papier pour assurer l'accessibilité et la transférabilité en cas d'urgence.
- Aux termes de la Convention SOLAS, les cartes marines et les publications nautiques en format électronique peuvent être utilisées pour satisfaire aux exigences du chapitre V de la Convention SOLAS en matière de transport, à condition que des mesures auxiliaires adéquates soient en place.
- Le RCPN fournit des exigences détaillées pour les publications nautiques. Les publications nautiques sous forme électroniques doivent répondre aux mêmes exigences que les publications papier.

Par exemple :

- La publication doit être publiée ou émise par une autorité compétente;
- La publication doit couvrir complètement la zone de navigation et elle doit être à jour.

La publication électronique doit être facilement accessible à l'officier de quart à la passerelle en tout temps, et doit être consultable sur le pont de navigation.

Il devrait y avoir une copie de sauvegarde à bord. Il devrait y avoir une source d'énergie d'urgence pour le système principal.

Les mises à jour doivent être faites sur les deux systèmes (le système principal ainsi que le système auxiliaire) aussitôt que possible. Lorsque le navire est au port, elles doivent être appliquées avant la planification d'une traversée et le début du voyage.

Puisque tous les documents exigés par le RCPN doivent être à bord, l'accès à la publication au moyen d'Internet ne satisfait pas à cette exigence et n'est donc pas acceptable. Toutefois, les publications téléchargées et sauvegardées à bord ou les versions imprimées provenant de sources officielles sur Internet sont acceptables.

***406 TRANSPORT CANADA BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à www.tc.gc.ca/bsn-ssb/.

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

Titre : Entretien technique approprié des conteneurs de marchandises et pratiques de chargement sécuritaire

Numéro : Bulletin N^o 01/2014

Date : 2014-03-11

Lien : <http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-2014-01-fra.htm>

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

Contactez-nous au : securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

***407 PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DE L'ÉDITION ANNUELLE
DES AVIS AUX NAVIGATEURS - 2014**

L'édition 2014 de la publication de l'Édition Annuelle des Avis aux Navigateurs peut maintenant être téléchargée gratuitement à partir du site Web NOTMAR <http://notmar.gc.ca/go.php?doc=eng/services/annual/default-eng>

La version papier de cette publication n'est pas disponible, vous pouvez imprimer votre copie.

Les modifications apportées à cette publication sont publiées dans la partie 1 de l'édition mensuelle des Avis aux navigateurs (www.notmar.gc.ca). La copie en ligne est toujours à jour avec les derniers changements.

L'édition 2014 contient les mises à jour jusqu'au 31 décembre 2013. Elle remplace l'édition 2013.

***408 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET
PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).**

**EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 MARS, 2013
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

2305	1204(P)/08
4124	307(P)/14
4201	509(P) /13
4233	210(P)/12
4243	711(P)/13; 308(P)/14
4266	608(P)/12, 609(P)/12
4279	1210(P)/13
4281	1111(P)/11
4340	305(P) /14; 306(P) /14
4377	405(P)/13
4386	1107(P)/13; 1108(P)/13
4396	510(P)/13
4449	1211(P)/13; 106(P)/14
4450	1005(P)/13; 1006(P)/13
4466	109(P)/14
4509	114(P)/14
4512	1205(P) /13;115(P)/14
4522	1103(T) /13; 1207(T) /13;
4596	1209(T) /13;
4639	113(P)/14
4642	111(P)/14
4644	112(P)/14
4669	116(P)/14
4670	1206(T) /13;
4830	1104(T) /13;
4844	110(P)/14
4905	204(P) /14
4909	613(P)/12, 810(P)/12; 205(P) /14; 206 (P) /14; 207(P) /14; 304(P) /14
4911	811(P)/12, 612(P)/13
4921	713(P)/13
5051	1208(T) /13;
6267	112(P)/06
US14884	715(T)/13

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***409 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – INSTRUCTIONS NAUTIQUES – ARC 402 — ARCTIQUE DE L'EST, PREMIÈRE ÉDITION, 2014 EST MAINTENANT DISPONIBLE EN PUBLICATION IMPRIMÉ SUR DEMANDE (ISD).**

Le fascicule des Instructions nautiques *ARC 402 — Arctique de l'Est, première édition, 2014* est maintenant disponible en format impression sur demande (ISD). Ce nouveau fascicule annule et remplace les Instructions nautiques, *Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985* ainsi que le reste des Instructions nautiques, *Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994*. Les fascicules en format ISD sont mis à jour à partir de la Partie 4 des Avis aux navigateurs jusqu'à la date d'impression. Le coût de *ARC 402 — Arctique de l'Est, première édition, 2014*, est de 26,95 \$. Pour commander à l'avance le fascicule, veuillez communiquer avec un dépositaire de cartes.

***410 CAPE PINE TO/À RENEWS HARBOUR - SIGNALS DE BRUME SUPPRIMÉS.**

Référence: Avis 110(P) /2014 est annulé. (Carte: 4844).

(N2014-018; 019)

***411 GREAT ST. LAWRENCE HARBOUR AND/ET LAMALINE HARBOUR - SIGNALS DE BRUME SUPPRIMÉS.**

Référence: Avis 111(P) /2014 est annulé. (Carte: 4642).

(N2014-020; 021)

***412 BAY D'ESPOIR AND/ET HERMITAGE BAY – SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.**

Référence: Avis 112(P) /2014 est annulé. (Carte: 4644).

(N2014-022)

***413 GARIA BAY AND/ET LE MOINE BAY - SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.**

Référence: Avis 113(P) /2014 est annulé. (Carte: 4639).

(N2014-023)

***414 PISTOLET BAY - SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.**

Référence: Avis 114(P) /2014 est annulé. (Carte: 4509).

(N2014-024)

***415 QUIRPON HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES - SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.**

Référence: Avis 115(P) /2014 est annulé. (Carte: 4512).

(N2014-026)

***416 BAY OF ISLANDS – SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.**

Référence: Avis 1107(P) /2013 est annulé. (Carte: 4386)

(N2014-017)

***417 RED BAY - SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.**

Référence: Avis 116(P) /2014 est annulé. (Carte: 4669)

(N2014-025)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

***418(P) GRAND MANAN – BOUÉE À CLOCHE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.**

Référence carte: 4340

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

La bouée à cloche lumineuse North Shoal X2, LF 5.6 (44° 32' 05.6"N 67° 06' 41.1"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au:

Surintendant Aides à la navigation et Voies navigables,
Garde côtière canadienne,
Boîte postale 5667,
St. John's, T-N, A1C 5X1
Téléphone: 709-772-5195
Courriel: LlewellynD@DFO-MPO-GC.CA

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2014-008)

***419 TUSKET ISLANDS TO/À CAPE ST. MARYS – BOUÉE LUMINEUSE ENLEVÉE.**

Référence: Avis 711(P)/2013 est annulé. (Carte: 4243)

(F2014-007)

***420(P) SYDNEY HARBOUR – BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.**

Référence Carte: 4266

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

La bouée lumineuse Point Edward S8; LF 781 (46° 11' 29"N 60° 13' 31"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au:

Surintendant Aides à la navigation et Voies navigables,
Garde côtière canadienne,
Boîte postale 5667,
St. John's, T-N, A1C 5X1
Téléphone: 709-772-5195
Courriel: LlewellynD@DFO-MPO-GC.CA

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2014-024)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

***421(P) DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND/NORTHUMBERLAND STRAIT (PARTIE OUEST/WESTERN PORTION) –
BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.**

Référence Carte: 4909

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

La bouée lumineuse Bouctouche Harbour XV2; LF 1119.55 (46° 27' 03"N 64° 35' 45"W)

Comments on this action are solicited from mariners and other interested parties.
Comments should be directed to the following within three months from the date of this notice:

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au:

Surintendant Aides à la navigation et Voies navigables,
Garde côtière canadienne,
Boîte postale 5667,
St. John's, T-N, A1C 5X1
Téléphone: 709-772-5195
Courriel: LlewellynD@DFO-MPO-GC.CA

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2014-027)

***422 HAVRE BOUCTOUCHE- NOUVEAU BRUNSWICK – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES AIDES À LA
NAVIGATION.**

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes:

Enlever la bouée à cloche lumineuse Bouctouche Bar X17, LF 1125.5 (46° 31' 36"N 64° 32' 54"W).

Mouiller une bouée lumineuse Cardinale Est, Bouctouche Harbour, Q(3) 10s, marquée XVB, LF 1119.1, à 46° 25' 15.5"N, 64° 36' 09.3"W (env.).

Mouiller une bouée lumineuse Cardinale Est Bouctouche Harbour, VQ(3) 5s, marquée XVA, LF 1119.2, à 46° 27' 47.82"N, 64° 35' 40.98"W (env.).

Enlever la bouée plate verte Bouctouche Harbour XV3, LF 6125.1 (46° 27' 05"N 64° 36' 46"W).

Remplacer la bouée conique rouge Bouctouche Harbour, XV4 (46° 27' 09.5"N 64° 37' 02"W) par une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, marquée XV4, QR, LF 1119.64 et la déplacer à 46° 27' 8.28"N 64° 36' 33.24"W.

Remplacer la bouée conique rouge Bouctouche Harbour, XV6 (46° 27' 12.7"N 64° 37' 20.7"W) par une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, marquée XV6, FLR, LF 1119.65, demeure à la même position.

Déplacer la bouée conique rouge Bouctouche Harbour XV8 de 46° 27' 09.5"N 64° 37' 02"W à 46° 27' 15.66"N 64° 37' 46.38"W.

Enlever la bouée lumineuse verte Bouctouche Harbour XV9 (46° 27' 21.2"N 64° 38' 11.8"W).

Mouiller une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, QR, marquée XV10, LF 1119.3 à 46° 27' 21.2"N 64° 38' 11.8"W.

Déplacer la bouée conique rouge Bouctouche Harbour XV12 de 46° 27' 27"N 64° 38' 23"W à 46° 27' 32.34"N 64° 38' 33.78"W.

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Mouiller une bouée conique verte Bouctouche Harbour, marquée XV13, LF 1119.4 à la position 46° 27' 30.54"N 64° 38' 36.48"W.

Déplacer la bouée conique rouge Bouctouche Harbour XV14 de 46° 27' 41"N 64° 38' 42"W à 46° 27' 44.22"N 64° 38' 49.56"W.

Remplacer la bouée plate verte Bouctouche Harbour XV15 (46° 27' 41"N 64° 38' 50.5"W) par une bouée lumineuse Bouctouche Harbour marquée XV15, LF 1125.19 et la déplacer à 46° 27' 41.46"N, 64° 38' 52.86"W

Remplacer la bouée conique rouge Bouctouche Harbour XV16 (46° 27' 50.5"N 64° 38' 47.5"W) par une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, FIR, marquée XV16, LF 1125.17 et la déplacer à 46° 27' 56.64"N 64° 39' 5.94"W

Mouiller une bouée conique verte Bouctouche Harbour, marquée XV17 à 46° 27' 54.06"N 64° 39' 9.42"W.

Déplacer la bouée conique rouge Bouctouche Harbour XV18 de 46° 28' 10"N 64° 39' 15.5"W à 46° 28' 8.10"N 64° 39' 21.24"W (env.).

Remplacer la bouée plate verte Bouctouche Harbour XV19 (46° 28' 09"N 64° 39' 24.5"W) par une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, FIG, marquée XV19, LF 1125.21 et la déplacer à 46° 28' 5.70"N 64° 39' 24.36"W (env.).

Mouiller une bouée lumineuse conique Bouctouche Harbour, marquée XV20, LF 1125.18 à 46° 28' 19.92"N 64° 39' 36.54"W (env.).

Déplacer la bouée plate verte Bouctouche Harbour XV21 de 46° 28' 22"N 64° 39' 43"W à 46° 28' 26.34"N 64° 39' 51.12"W (env.).

Remplacer la bouée plate verte Bouctouche Harbour XV23 (46° 28' 34"N 64° 40' 03"W) par une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, QG, marquée XV23, LF 1125.23, QG, demeure à la même position.

Enlever les pieux Bouctouche Harbour – 34 (rouge) STK34 (46° 28' 30"N 64° 40' 06"W) (env.). - Remplacé par des bouées.

Enlever les pieux Bouctouche Harbour – 14 (Vert) STK14 (46° 28' 12"N 64° 40' 12"W) (env.). - Remplacé par des bouées.

Mouiller une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, FIR, marquée XV26, LF 1125.24, à 46° 28' 40.02"N 64° 40' 13.68"W (env.).

Mouiller une bouée verte Bouctouche Harbour, marquée XV27, à 46° 28' 37.74"N 64° 40' 15.84"W (env.).

Mouiller une bouée rouge Bouctouche Harbour, marquée XV28, à 46° 28' 29.00"N 64° 40' 28.80"W (env.).

Mouiller une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, FIG, marquée XV29, LF 1125.25, à 46° 28' 37.14"N 64° 40' 27.30"W (env.).

Mouiller une bouée rouge Bouctouche Harbour, marquée XV30, à 46° 28' 36.18"N 64° 40' 41.88"W (env.).

Mouiller une bouée verte Bouctouche Harbour, marquée XV31, à 46° 28' 34.26"N 64° 40' 40.68"W (env.).

Mouiller une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, FIR, marquée XV32, LF 1125.26, à 46° 28' 32.94"N 64° 40' 54.42"W (env.).

Mouiller une bouée verte Bouctouche Harbour, marquée XV33, à 46° 28' 30.90"N 64° 40' 53.88"W (env.).

Mouiller une bouée rouge Bouctouche Harbour, marquée XV34, à 46° 28' 29.34"N 64° 41' 6.66"W (env.).

Mouiller une bouée verte Bouctouche Harbour, marquée XV35, à 46° 28' 27.36"N 64° 41' 5.52"W (env.).

Mouiller une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, FIR, marquée XV36, LF 1125.27, à 46° 28' 25.80"N 64° 41' 18.96"W (env.).

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Mouiller une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, FIG, marquée XV37, LF 1125.28, à 46° 28' 24.24"N 64° 41' 18.18"W (env.).

Mouiller une bouée rouge Bouctouche, marquée XV38, à 46° 28' 23.76"N 64° 41' 31.26"W (env.).

Mouiller une bouée verte Bouctouche Harbour, marquée XV39, à 46° 28' 22.14"N 64° 41' 30.84"W (env.).

Mouiller une bouée rouge Bouctouche Harbour, marquée XV40, à 46° 28' 21.42"N 64° 41' 43.62"W (env.).

Mouiller une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, FLG, marquée XV41, LF 1125.29, à 46° 28' 19.68"N 64° 41' 42.96"W (env.).

Mouiller une bouée verte Bouctouche Harbour, marquée XV42, à 46° 28' 15.78"N 64° 41' 53.70"W (env.).

Mouiller une bouée rouge Bouctouche Harbour, marquée XV43, à 46° 28' 17.64"N 64° 41' 54.90"W (env.).

Mouiller une bouée verte Bouctouche Harbour, marquée XV45, à 46° 28' 13.86"N 64° 42' 5.64"W (env.).

Mouiller une bouée rouge Bouctouche Harbour, marquée XV46, à 46° 28' 20.46"N 64° 42' 14.46"W (env.).

Mouiller une bouée verte Bouctouche Harbour, marquée XV47, à 46° 28' 18.06"N 64° 42' 18.12"W (env.).

Mouiller une bouée rouge Bouctouche Harbour, marquée XV48, à 46° 28' 26.28"N 64° 42' 24.72"W (env.).

Mouiller une bouée verte Bouctouche Harbour, marquée XV49, à 46° 28' 24.78"N 64° 42' 26.94"W (env.).

Mouiller une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, QG, marquée XV51, LF 1125.30, à 46° 28' 26.70"N 64° 42' 32.22"W (env.).

Mouiller une bouée rouge Bouctouche Harbour, marquée XV52, à 46° 28' 28.68"N 64° 42' 35.94"W (env.).

Mouiller une bouée rouge Bouctouche Harbour, marquée XV54, à 46° 28' 28.56"N 64° 42' 44.70"W (env.).

Mouiller une bouée verte Bouctouche Harbour, marquée XV55, à 46° 28' 27.48"N 64° 42' 44.82"W (env.).

Mouiller une bouée rouge Bouctouche Harbour, marquée XV56, à 46° 28' 28.68"N 64° 42' 51.30"W (env.).

Mouiller une bouée lumineuse Bouctouche Harbour, QR, marquée XV44, LF 1125.31, à 46° 28' 16.00"N 64° 42' 6.00"W (env.).

Enlever la bouée Bouctouche Harbour XV60 (46° 28' 16.00"N 64° 42' 06.00"W).

Demeure en position Bouctouche Harbour – 100 (vert) STK100 (46° 29' 00"N 64° 40' 00"W) (env.).

Demeure en position Bouctouche Harbour - 100 (rouge) STK100 (46° 29' 00"N 64° 40' 00"W) (env.).

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

1220 - Baie des Sept-Îles - Nouvelle édition - 11-MAI-2012 - NAD 1983

18-AVR-2014

LNMD. 24-MAI-2013

Porter une profondeur de 0 mètre 2 décimètres 50°09'59.4"N 066°26'06.0"W
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479006
MPO(6408879-01)

Porter une profondeur de 9 mètres 5 décimètres 50°11'39.4"N 066°16'10.0"W
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379028, CA479006
MPO(6408906-01)

1221 - Pointe de Moisie à/to Île du Grand Caouis - Nouvelle édition - 07-JANV-2005 - NAD 1983

18-AVR-2014

LNMD. 28-JANV-2011

Porter une profondeur de 9 mètres 5 décimètres 50°11'39.4"N 066°16'10.0"W
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379028, CA479006
MPO(6408906-01)

1317 - Continuation A - Nouvelle édition - 22-JUIN-2012 - NAD 1983

18-AVR-2014

LNMD. 22-NOV-2013

Modifier la hauteur libre de 51 mètres, pour lire 50 mètres. 46°50'39.8"N 071°03'28.0"W
(Voir la carte n° 1, D20)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479082
MPO(6408894-01)

Modifier la hauteur libre de *28 mètres, pour lire *35 mètres 46°50'19.4"N 071°03'20.8"W
(Voir la carte n° 1, D20)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479082
MPO(6408894-02)

1430 - Lac Saint-Louis - Carte nouvelle - 16-AVR-2010 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 08-NOV-2013

Modifier Iso Bu 2s9m6M pour lire Iso Bu 6s8m7M vis-à-vis le feu d'alignement antérieur 45°24'19.5"N 073°57'26.0"W
(Voir la carte n° 1, P16)
(Q2014002) LF(1227) MPO(6408881-02)

Modifier F Bu 12m6M pour lire Iso Bu 6s13m7M vis-à-vis le feu d'alignement postérieur 45°24'16.9"N 073°57'21.0"W
(Voir la carte n° 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479228
(Q2014003) LF(1228) MPO(6408882-02)

Modifier le relèvement du large 127½° pour lire 127° 45°24'32.0"N 073°57'46.1"W
(Voir la carte n° 1, Pe)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479228
(Q2014003) LF(1228) MPO(6408882-03)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

1430 - Sainte-Anne-de-Bellevue - Carte nouvelle - 16-AVR-2010 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 08-NOV-2013

Modifier Iso Bu 2s9m pour lire Iso Bu 6s8m vis-à-vis le feu d'alignement antérieur (Voir la carte n° 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579230
45°24'19.5"N 073°57'26.0"W
(Q2014002) LF(1227) MPO(6408881-01)

Modifier F Bu 12m pour lire Iso Bu 6s13m vis-à-vis le feu d'alignement postérieur (Voir la carte n° 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579230
45°24'16.9"N 073°57'21.0"W
(Q2014003) LF(1228) MPO(6408882-01)

1509 - Île Bizard à/to Pont-Viau A-B - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 19-AVR-2013 - NAD 1983

04-AVR-2014

Modifier la hauteur libre de 5 mètres, pour lire 4 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, D20)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579173, CA579176
45°31'26.2"N 073°45'13.3"W
MPO(6408878-01)

1510 - Lac Saint-Louis à/to Carillon - Compartiment B-C - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 04-JUIN-2010 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 15-NOV-2013

Modifier Iso Bu 2s9m6M pour lire Iso Bu 6s8m7M vis-à-vis le feu d'alignement antérieur (Voir la carte n° 1, P16)
45°24'19.5"N 073°57'26.0"W
(Q2014002) LF(1227) MPO(6408881-02)

Modifier F Bu 12m6M pour lire Iso Bu 6s13m7M vis-à-vis le feu d'alignement postérieur (Voir la carte n° 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479228
45°24'16.9"N 073°57'21.0"W
(Q2014003) LF(1228) MPO(6408882-02)

Modifier le relèvement du large 127½° pour lire 127° (Voir la carte n° 1, Pe)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479228
45°24'32.0"N 073°57'46.1"W
(Q2014003) LF(1228) MPO(6408882-03)

Remplacer la bouée espar cardinale Nord noire et jaune, marquée ANSE par une bouée charpente cardinale Nord noire et jaune, marquée ANSE (Voir la carte n° 1, Q130.3,Q23)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479202
45°26'24.4"N 074°01'58.8"W
(Q2014014) MPO(6408895-01)

1510 - Baie de Vaudreuil à/to Laval - Compartiment A-B - Sheet/Feuille 2 - Nouvelle édition - 04-JUIN-2010 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 15-NOV-2013

Remplacer la bouée espar cardinale Nord noire et jaune, marquée ANSE par une bouée charpente cardinale Nord noire et jaune, marquée ANSE (Voir la carte n° 1, Q130.3,Q23)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479202
45°26'24.4"N 074°01'58.8"W
(Q2014014) MPO(6408895-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

1515 - Becketts Creek à/to Ottawa - Sheet/Feuille 2 - Carte nouvelle - 24-JUIL-1998 - NAD 1983

18-AVR-2014

LNMD. 07-MARS-2014

Remplacer la bouée espar de bifurcation de tribord lumineuse rouge, verte et rouge FI (2+1) R, marquée GAT par une bouée charpente de bifurcation de tribord lumineuse rouge, verte et rouge FI (2+1) R, marquée GAT
(Voir la carte n° 1, Qi)

45°27'12.0"N 075°41'35.0"W

(Q2014015) LF(1296.45) MPO(6408896-01)

4016 - Saint-Pierre to/à St. John's - Nouvelle édition - 06-JUIN-2003 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 18-AVR-2014

Rayer la légende Fog Sig vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20)

46°50'48.0"N 055°47'51.5"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376164

(N2014020) LF(76) MPO(6306716-01)

Rayer la légende Fog Sig vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20)

47°38'35.9"N 056°08'57.6"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276274

(N2014022) LF(134) MPO(6306718-01)

18-AVR-2014

LNMD. 27-DÉC-2013

Rayer légende Fog Sig vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20)

46°41'25.1"N 053°24'05.7"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376106, CA576107

(N2014019) LF(5) MPO(6306714-02)

4017 - Cape Race to/à Cape Freels - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - NAD 1983

18-AVR-2014

LNMD. 27-DÉC-2013

Rayer légende Fog Sig vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20)

46°41'25.1"N 053°24'05.7"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376106, CA576107

(N2014019) LF(5) MPO(6306714-02)

4020 - Strait of Belle Isle/Détroit de Belle Isle - Nouvelle édition - 26-JUIL-2002 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 25-NOV-2011

Rayer légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20)

51°37'43.0"N 055°54'15.8"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094

(N2014024) LF(223) MPO(6306720-01)

Rayer légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20)

51°43'35.7"N 056°26'00.0"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094

(N2014025) LF(230) MPO(6306720-02)

Rayer légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20)

51°38'21.9"N 055°25'32.7"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094

(N2014026) LF(225) MPO(6306720-03)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

- 4023 - Northumberland Strait / Déroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DÉC-2002 - NAD 1983**
18-AVR-2014 LNMD. 07-FÉVR-2014
- Modifier le feu à secteurs FI(2)RWG pour lire FRWG vis-à-vis le feu 46°57'51.4"N 064°49'54.9"W
(Voir la carte n° 1 P40)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286, CA376062
(G2014023) LF(1159.6) MPO(6306706-01)
- 4047 - St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine - Nouvelle édition - 09-OCT-1998 - NAD 1983**
25-AVR-2014 LNMD. 18-AVR-2014
- Rayer la légende Fog Sig vis-à-vis le feu 46°50'48.0"N 055°47'51.5"W
(Voir la carte n° 1, R1, R20)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376164
(N2014020) LF(76) MPO(6306716-01)
- 18-AVR-2014 LNMD. 03-FÉVR-2012
- Rayer légende Fog Sig vis-à-vis le feu 46°41'25.1"N 053°24'05.7"W
(Voir la carte n° 1, R1, R20)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376106, CA576107
(N2014019) LF(5) MPO(6306714-02)
- 4243 - Tusket Islands to/à Cape St. Marys - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983**
18-AVR-2014 LNMD. 11-NOV-2011
- Rayer la bouée espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NU2. 43°59'12.1"N 066°09'40.4"W
(Voir la carte n° 1, Qf)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376018
(F2014007) LF(250.01) MPO(6306710-01)
- 4245 - Yarmouth Harbour and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983**
04-AVR-2014 LNMD. 05-AOÛT-2011
- Rayer la profondeur de 4 mètres, 4 décimètres 43°50'15.6"N 066°07'26.0"W
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576020
MPO(6306707-02)
- Remplacer la profondeur de 4 mètres, 2 décimètres par une profondeur de 3 mètres, 9 43°50'15.3"N 066°07'23.2"W
décimètres
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576020
MPO(6306707-03)
- Porter une profondeur de 3 mètres, 4 décimètres 43°50'14.6"N 066°07'25.6"W
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576020
MPO(6306707-04)
- Rayer la profondeur de 4 mètres, 3 décimètres 43°50'14.6"N 066°07'27.6"W
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576020

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

		<i>MPO(6306707-05)</i>
Rayer	la profondeur de 4 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576020	43°50'12.4"N 066°07'25.8"W
		<i>MPO(6306707-06)</i>
Porter	une profondeur de 3 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576020	43°50'06.3"N 066°07'24.0"W
		<i>MPO(6306707-07)</i>
Rayer	la profondeur de 6 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576020	43°50'00.9"N 066°07'27.4"W
		<i>MPO(6306707-08)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576020	43°50'01.2"N 066°07'27.0"W
		<i>MPO(6306707-09)</i>
4245 - Yarmouth Wharves/Quais - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983 04-AVR-2014		LNMD. 05-AOÛT-2011
Coller	l'annexe graphique Télécharger l'annexe graphique - http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4245P_20140404.pdf Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576021	43°50'00.0"N 066°07'30.0"W
		<i>MPO(6306707-01)</i>
4277 - Great Bras D'Or, St. Andrews Channel and/et St. Anns Bay - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983 18-AVR-2014		LNM/D. 03-JANV-2014
Rayer	la phare abandonné et la légende Lt Ho/Phare (Aband) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476063	46°20'12.4"N 060°17'30.6"W
		<i>MPO(6306708-01)</i>
4509 - Cape Norman Bay and Cooks Harbour - Nouvelle édition - 06-JUIN-2003 - Inconnu 25-AVR-2014		LNMD. 06-AOÛT-2010
Rayer	légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, R1, R20) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094	51°38'04.0"N 055°54'37.5"W
		<i>(N2014024) LF(223) MPO(6306720-01)</i>
4509 - Pistolet Bay - Nouvelle édition - 06-JUIN-2003 - Inconnu 25-AVR-2014		LNM/D. 06-AOÛT-2010
Rayer	légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, R1, R20) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094	51°38'04.4"N 055°54'37.5"W
		<i>(N2014024) LF(223) MPO(6306720-01)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

4512 - Quirpon Harbour and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 24-JANV-2003 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 04-SEPT-2009

Rayer la légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20) 51°38'24.2"N 055°25'35.9"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094
(N2014026) LF(225) MPO(6306720-03)

4625 - Burin Peninsula to/à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 24-JANV-2003 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 03-JANV-2014

Rayer la légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20) 46°50'48.0"N 055°47'51.5"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376164
(N2014020) LF(76) MPO(6306716-01)

Rayer la légende Fog Sig
(Voir la carte n° 1, R1, R20) 46°51'06.8"N 055°49'39.2"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376164
(N2014021) LF(78.51) MPO(6306716-02)

4639 - Garia Bay and/et Le Moine Bay - Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 03-JANV-2014

Rayer la légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20) 47°36'08.1"N 058°42'05.4"W
(N2014023) LF(151.07) MPO(6306719-01)

4639 - Rose Blanche - Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 03-JANV-2014

Rayer la légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20) 47°36'08.1"N 058°42'05.4"W
(N2014023) LF(151.07) MPO(6306719-01)

4642 - Lamaline Harbour - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 18-MARS-2011

Rayer la légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20) 46°50'48.0"N 055°47'51.5"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376164
(N2014020) LF(76) MPO(6306716-01)

Rayer la légende Fog Sig 20s
(Voir la carte n° 1, R1, R20) 46°51'06.8"N 055°49'39.2"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376164
(N2014021) LF(78.51) MPO(6306716-02)

4644 - Bay D'Espoir and/et Hermitage Bay - Nouvelle édition - 25-JUIN-1999 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 28-SEPT-2012

Rayer la légende Fog Sig 20s vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20) 47°38'35.9"N 056°08'57.6"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276274
(N2014022) LF(134) MPO(6306718-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

4653 - Bay of Islands - Nouvelle édition - 30-MAI-2003 - NAD 1983

18-AVR-2014

LNMD. 24-SEPT-2010

Rayer la légende Fog Sig (Voir la carte n° 1, R1, R20) 49°07'18.1"N 058°24'27.1"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476190
(N2014017) LF(191.5) MPO(6306713-01)

4661 - Bear Head to/à Cow Head - Nouvelle édition - 04-JUIL-2003 - NAD 1983

18-AVR-2014

LNMD. 24-SEPT-2010

Rayer la légende Fog Sig (Voir la carte n° 1, R1, R20) 49°07'18.1"N 058°24'27.1"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476190
(N2014017) LF(191.5) MPO(6306713-01)

4669 - Red Bay - Nouvelle édition - 06-DÉC-2002 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 27-FÉVR-2009

Rayer légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, R1, R20) 51°43'28.6"N 056°26'09.0"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094
(N2014025) LF(230) MPO(6306720-02)

4731 - Forteau Bay to/à Domino Run - Nouvelle édition - 13-JUIN-2003 - Inconnu

25-AVR-2014

LNMD. 25-NOV-2011

Rayer légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, R1, R20) 51°37'44.6"N 055°54'19.8"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094
(N2014024) LF(223) MPO(6306720-01)

Rayer légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, R1, R20) 51°43'28.6"N 056°26'09.0"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094
(N2014025) LF(230) MPO(6306720-02)

Rayer légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, R1, R20) 51°38'21.9"N 055°25'32.7"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376094
(N2014026) LF(225) MPO(6306720-03)

4817 - Bay Bulls to/à St. Mary's Bay - Nouvelle édition - 23-AOÛT-2002 - NAD 1983

18-AVR-2014

LNMD. 31-DÉC-2010

Rayer légende Fog Sig vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, R1, R20) 46°41'25.1"N 053°24'05.7"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376106, CA576107
(N2014019) LF(5) MPO(6306714-02)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

4827 - Hare Bay to/à Fortune Head - Carte nouvelle - 13-AOÛT-2004 - NAD 1983

25-AVR-2014

LNMD. 03-JANV-2014

Rayer la légende Fog Sig 20s vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, R1, R20) 47°38'35.9"N 056°08'57.6"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276274
(N2014022) LF(134) MPO(6306718-01)

4844 - Cape Pine to/à Renews Harbour - Nouvelle édition - 08-MARS-2002 - NAD 1983

18-AVR-2014

LNMD. 31-DÉC-2010

Rayer légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu 46°41'25.1"N 053°24'05.7"W
(Voir la carte n° 1, R1, R20)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376106, CA576107
(N2014019) LF(5) MPO(6306714-02)

4844 - Trepassey Harbour - Nouvelle édition - 08-MARS-2002 - NAD 1983

18-AVR-2014

LNMD. 31-DÉC-2010

Rayer légende Fog Sig vis-à-vis le feu 46°43'28.4"N 053°22'57.9"W
(Voir la carte n° 1, R1, R20)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576107
(N2014018) LF(4) MPO(6306714-01)

Rayer légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu 46°41'25.1"N 053°24'05.7"W
(Voir la carte n° 1, R1, R20)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376106, CA576107
(N2014019) LF(5) MPO(6306714-02)

4906 - West Point à/to Baie de Tracadie - Carte nouvelle - 18-MARS-1988 - NAD 1983

18-AVR-2014

LNMD. 03-JANV-2014

Modifier le feu à secteurs FI(2)RWG pour lire FRWG vis-à-vis le feu 46°57'47.3"N 064°49'49.9"W
(Voir la carte n° 1 P40)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286, CA376062
(G2014023) LF(1159.6) MPO(6306706-01)

4921 - Paspébiac - Nouvelle édition - 16-MARS-2012 - NAD 1983

04-AVR-2014

LNMD. 06-DÉC-2013

Rayer la profondeur de 2 mètres 9 décimètres 48°00'36.3"N 065°15'03.4"W
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479073
MPO(6408850-02)

Porter une profondeur de 2 mètres 3 décimètres 48°00'37.1"N 065°15'04.0"W
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479073
MPO(6408850-03)

Rayer la profondeur de 3 mètres 1 décimètre 48°00'19.0"N 065°14'42.5"W
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479073
MPO(6408850-04)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 2 mètres 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479073	48°00'19.0"N 065°14'42.5"W <i>MPO(6408850-05)</i>
Rayer	la profondeur de 3 mètres 0 décimètre (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479073	48°00'14.5"N 065°15'02.5"W <i>MPO(6408850-07)</i>
Rayer	la profondeur de 1 mètre 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479073	48°01'18.7"N 065°15'39.2"W <i>MPO(6408850-08)</i>
Porter	une profondeur de 2 mètres 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479073	48°00'14.5"N 065°15'02.5"W <i>MPO(6408850-09)</i>
Porter	une profondeur de 0 mètre 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479073	48°01'17.7"N 065°15'40.9"W <i>MPO(6408850-10)</i>
4921 - Quai / Wharf Paspébiac-Ouest - Nouvelle édition - 16-MARS-2012 - NAD 1983 04-AVR-2014		LNMD. 06-DÉC-2013
Coller	l'annexe graphique Télécharger l'annexe graphique - http://www.chs-shc.gc.ca/patches/AG4921_20140110.pdf Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579074	48°01'24.0"N 065°15'24.0"W <i>MPO(6408850-01)</i>

PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

*423 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2013

Partie 1 – Page 3 de 10

MODIFIER :

9. Système d'identification automatique (AIS) - Installation du matériel AIS de l'est du Canada

Durant l'année 2012, la Garde côtière canadienne va commencer à offrir un service AIS avec un statut de capacité opérationnelle totale (COT).

Le système AIS de la Garde côtière canadienne va couvrir la plupart des eaux de l'est du Canada, soit du détroit de Belle Isle jusqu'à la baie de Fundy, la majorité des eaux du golfe Saint-Laurent, le fleuve Saint-Laurent et les eaux canadiennes du bassin des Grands Lacs. Le service AIS est disponible à partir des centres des SCTM suivants :

T.-N.-L. : Port-aux-Basques; Placentia; St. Anthony; St. John's.
N.-É. : Halifax; Sydney.
N.-B. : Saint John.
QC : Les Escoumins; **Montréal**; Québec; Rivière-au-Renard.
ONT : Sarnia.

POUR LIRE

9. Système d'identification automatique (AIS) - Installation du matériel AIS de l'est du Canada

Durant l'année 2012, la Garde côtière canadienne va commencer à offrir un service AIS avec un statut de capacité opérationnelle totale (COT).

Le système AIS de la Garde côtière canadienne va couvrir la plupart des eaux de l'est du Canada, soit du détroit de Belle Isle jusqu'à la baie de Fundy, la majorité des eaux du golfe Saint-Laurent, le fleuve Saint-Laurent et les eaux canadiennes du bassin des Grands Lacs. Le service AIS est disponible à partir des centres des SCTM suivants :

T.-N.-L. : Port-aux-Basques; Placentia; St. Anthony; St. John's.
N.-É. : Halifax; Sydney.
N.-B. : Saint John.
QC : Les Escoumins; **Montréal**; Québec; Rivière-au-Renard.
ONT : Sarnia.

Partie 1 – Page 8 de 10

MODIFIER LE TABLEAU

ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE / TÉLÉCOPIEUR / TÉLEX

SERVICE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR	NUMÉRO DE TÉLEX	INDICATIF DE RÉPONSE	IDENTITÉ MMSI
CENTRE DES SCTM (indicatif d'appel)					
HALIFAX, NS (VCS)	902-426-9750	902-426-4483	→ 2101922510		003160016
IQALUIT, NU (VFF) Service disponible en français et en anglais	867-979-5269	867-979-4264	063-15529		003160023

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

LABRADOR, (Goose Bay) NL (VOK)	709-896-2252	709-896-8455			003160022
LES ESCOUMINS, QC (VCF) Service disponible en français et en anglais	418-233-2194	418-233-3299			003160026
MONTRÉAL, QC (VFN) Service disponible en français et en anglais	450-928-4544	450-928-4547			003160028

POUR LIRE

ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE / TÉLÉCOPIEUR / TÉLEX

SERVICE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR	NUMÉRO DE TÉLEX	INDICATIF DE RÉPONSE	IDENTITÉ MMSI
CENTRE DES SCTM (indicatif d'appel)					
HALIFAX, NS (VCS)	902-426-9750	902-426-4483	→ 2101922510		003160016
IQALUIT, NU (VFF) Service disponible en français et en anglais	867-979-5269	867-979-4264	063-15529		003160023
LABRADOR, (Goose Bay) NL (VOK)	709-896-2252	709-896-8455			003160022
LES ESCOUMINS, QC (VCF) Service disponible en français et en anglais	418-233-2194	418-233-3299			003160026
MONTRÉAL, QC (VFN) Service disponible en français et en anglais	450-928-4544	450-928-4547			003160028

**PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

Partie 2 – Pages 26 et 27 de 65

QUÉBEC, QUÉBEC - Centre des Services de communications et de trafic maritimes

MODIFIER LE TABLEAU

SCTM Québec / VCC – Communications navire/terre

INSTALLATIONS SITUÉES À :	VOIES	FRÉQUENCES	FRÉQUENCES	REMARQUES
		D'ÉMISSION	DE RÉCEPTION	
Lauzon 46°48'45"N 71°09'33"W	C12 C16 C26 C70			
Trois-Rivières 46°23'50"N 72°27'17"W	C13 C16 C24 C70			
Mont Béclair 46°49'22"N 71°29'45"W	C13 C16 C85 C70			
Montmagny ♦ 46°55'42"N 70°30'45"W	C12 C16 C24 C70			
→Rivière-du-Loup 47°45'35"N 69°36'19"W	C12 C16 C70 C85			
Sorel 46°02'45"N 73°06'52"W	C13 C16			

SCTM Québec / VCC – Diffusions

Continu	C21B Lauzon Rivière-du-Loup C83B Montmagny Trois-Rivières	RADIOTÉLÉPHONIE : <ul style="list-style-type: none"> • Prévisions maritimes pour les régions 305,306, 307 et 308. • Avis à la navigation pour la région s'étendant du lac St-Pierre (de la bouée S-100) jusqu'à une ligne de Les Escoumins à Trois-Pistoles. • Informations sur les glaces pour le fleuve Saint-Laurent. • Message de la voie maritime.
---------	--	--

Observations météorologiques horaires pour certains endroits spécifiques, → la situation maritime technique et MAFOR disponibles sur demande

PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

POUR LIRE

SCTM Québec / VCC – Communications navire/terre

INSTALLATIONS SITUÉES À :	VOIES	FRÉQUENCES	FRÉQUENCES	REMARQUES
		D'ÉMISSION	DE RÉCEPTION	
Lauzon 46°48'45"N 71°09'33"W	C12 C16 C26 C70			
Trois-Rivières 46°23'50"N 72°27'17"W	C13 C16 C24 C70			
Mont Bélair 46°49'22"N 71°29'45"W	C13 C16 C85 C70			
Montmagny ♦ 46°55'42"N 70°30'45"W	C12 C16 C24 C70			
→Rivière-du-Loup 47°45'35"N 69°36'19"W	C12 C16 C70 C85			
Sorel 46°02'45"N 73°06'52"W	C13 C16			
Île-Charron 45° 35.062'N 073°29.661'W	C10 C16			
Mont Saint-Bruno 45°33'25"N 73°19'33"W	C10 C16 C24 C70 C85			
Mont Rigaud 45°27'00"N 74°17'48"W	C16 C70 C84			En service de la mi-mars à la fin décembre
L'Acadie 45°19'17"N 73°18'34"W	C16 C24 C70			En service du 1 mai au 31 octobre

**PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

SCTM Québec / VCC – Diffusions

HEURES UTC	FRÉQUENCES	CONTENU
Continu	C21B Lauzon Rivière-du-Loup C83B Montmagny Trois-Rivières	RADIOTÉLÉPHONIE : <ul style="list-style-type: none"> • Prévisions maritimes pour les régions 305,306, 307 et 308. • Avis à la navigation pour la région s'étendant du lac St-Pierre (de la bouée S-100) jusqu'à une ligne de Les Escoumins à Trois-Pistoles. • Informations sur les glaces pour le fleuve Saint-Laurent. • Message de la voie maritime.
Continu	C21B Mont Saint-Bruno C25B Mont Rigaud	RADIOTÉLÉPHONIE : <ul style="list-style-type: none"> • → La situation maritime technique et prévisions maritimes pour les régions 308 et 309. • Niveau d'eau pour Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Pointe Claire, Ste-Anne de Bellevue. • Avis à la navigation pour la région de Cornwall jusqu'à la bouée S-2 et de l'embouchure de la Rivière des Outaouais jusqu'à la bouée H331. • Informations sur les glaces. Message de la voie maritime.
Continu	C25B Sorel	RADIOTÉLÉPHONIE : <ul style="list-style-type: none"> • → La situation maritime technique et prévisions maritimes pour les régions 308 et 309. • Niveau d'eau pour Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Pointe-Claire*, Ste-Anne de Bellevue*. • Avis à la navigation. • Informations sur les glaces. Message de la voie maritime.
Continu	C83B L'Acadie	RADIOTÉLÉPHONIE : <ul style="list-style-type: none"> • Prévisions maritimes pour les régions 308 et 309. • Niveau d'eau pour Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Pointe-Claire*, Ste-Anne de Bellevue*. • Avis à la navigation de l'embouchure de la rivière Richelieu jusqu'à la frontière des É-U incluant la baie Missisquoi. Message de la voie maritime.

Observations météorologiques horaires pour certains endroits spécifiques, → la situation maritime technique et MAFOR disponibles sur demande

* Du 1^{er} mai au 31 octobre

Partie 3 – Page 33 de 49

ZONE STM DE LA VOIE MARITIME DU SAINT LAURENT

MODIFIER LE TABLEAU:

IDENTIFICATION ET FRÉQUENCES

Secteur	Indicatif d'appel	Voie	Fréquence (MHz)
1	<i>Escoumins Trafic</i>	14	156.7
2	<i>Escoumins Trafic</i>	9	156.45
3	<i>Québec Trafic</i>	12	156.6
4	<i>Québec Trafic</i>	13	156.65
5	<i>Montréal Trafic</i>	10	156.500

PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

POUR LIRE

IDENTIFICATION ET FRÉQUENCES

Secteur	Indicatif d'appel	Voie	Fréquence (MHz)
1	<i>Escoumins Trafic</i>	14	156.7
2	<i>Escoumins Trafic</i>	9	156.45
3	<i>Québec Trafic</i>	12	156.6
4	<i>Québec Trafic</i>	13	156.65
5	<i>Québec Trafic</i>	10	156.500

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, deuxième édition, 2013 —
Chapitre 4 — Aux environs du paragraphe 121
Annuler le diagramme **BLACK ISLAND TICKLE** et le remplacer par le nouveau diagramme **BLACK ISLAND TICKLE** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.
<http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/Black-Island-Tickle-Diagram-April2014.pdf>
(N2014-02.9)
- Chapitre 5 — Après le paragraphe 63
Insérer : 63.1 **Dog Reef**, recouvert d'au moins 3 m (10 pi) d'eau, gît à quelque 1,1 mille à l'ENE de l'extrémité Nord de Farewell Gull Island. Une profondeur de 6,7 m (22 pi) — position approchée (2013) — se trouve à quelque 0,1 mille au NNW de la profondeur de 3 m (10 pi) qui se trouve sur le récif et indiquée sur la carte. Une profondeur minimale de 5,8 m (19 pi) est indiquée sur la carte à 1,3 mille au NE de l'extrémité Nord de Farewell Gull Island.
(N2014-03.0)
- INDEX — Après « Dog Islands, C5/P67 »
Insérer: Dog Reef, C5/P63.1
(N2014-03.1)
- ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, deuxième édition, 2008 —
Chapitre 5 — Après le paragraphe 66.1
Insérer : 67 On accède à l'arrière-port de Long Harbour, peu profond, en franchissant un chenal étroit. Une roche découverte gît sur le côté NW du chenal, à quelque 0,5 mille au NE du quai et du duc d'albe mentionnés précédemment. Une **bouée** lumineuse d'avertissement est mouillée dans l'arrière-port de Long Harbour, à quelque 0,2 mille au SE de **Haddock Point**.
(N2014-03.2)
- INDEX — Avant « Hanging Hill, C1/P268 »
Insérer : Haddock Point, C5/P67
(N2014-03.3)
- ATL 104 — Cape North à Cape Canso (y compris Bras d'Or Lake), deuxième édition, 2010 —
Chapitre 2 — Paragraphe 107
Supprimer : « Le quai comprend ... à proximité des piliers. »
Remplacer par : Le quai présente un poste d'amarrage d'une longueur de 630 pieds (192 m) offrant des profondeurs variant entre 45 et 47 pieds (13,9 et 14,3 m) au large de la face externe.
(A2014-004.2)
- ATL 106 — Gulf of Maine et baie de Fundy, première édition, 2001 —
Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 158 et le pictogramme lui attenant.
Remplacer par : ¹⁵⁸ Une structure, jadis servant à supporter un feu, s'élève sur Horton Bluff, sur la rive Ouest de Avon River.
(A2014-006.5)
- Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 159
Remplacer par : ¹⁵⁹ On peut apercevoir le petit village de **Summerville** qui occupe la rive Est de la rivière, à 2,3 milles au SE de Horton Bluff.
(A2014-006.6)
- ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —
Chapitre 2 — Paragraphe 75
Supprimer : « Un **alignement lumineux** ... côté Sud du havre. »
Remplacer par : Un **feu à secteurs** saisonnier (1505.5) est situé sur
- Pêches et Océans Canada – Publication officielle de la Garde côtière canadienne

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

le côté Sud du havre près de la pointe à Fox. Le secteur blanc conduit dans le chenal d'accès.

(Q2014-013.1)

Chapitre 4 — Paragraphe 14

Supprimer : « Un feu (1165.8) ... Sud du brise-lames. »

Remplacer par : Un feu (1165.9), reposant sur une tour en treillis, est placé sur l'extrémité Ouest du brise-lames extérieur. Un deuxième feu (1165.8) repose sur l'extrémité d'une jetée située à courte distance au Sud du brise-lames extérieur.

(A2014-008.1)

Chapitre 4 — Paragraphe 203 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2012)

Supprimer : « En 2011, le bassin au SE ... au Nord du quai éperon. »

(Q2014-007.1)

Chapitre 4 — Aux environs du paragraphe 203

Annuler le diagramme **GASCONS** et le remplacer par le nouveau diagramme **GASCONS** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.

<http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/Gascons-79104-2014-03-05.pdf>

(Q2014-007.2)

ATL 109 — Golfe du Saint-Laurent (partie Nord-Est), première édition, 2006 —

Chapitre 2 — Paragraphe 195

Supprimer : 5 pieds (1,5 m)

Remplacer par : 2 m

(Q2013-034.1)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, troisième édition, 2011 —

Chapitre 1 — Paragraphe 103

Supprimer : 18,3 m

Remplacer par : 20 m

(Q2013-038.1)

Chapitre 1 — Paragraphe 116, après « au Sud de l'île »

Insérer ; un **haut-fond** recouvert de 1,7 m d'eau se trouve à 0,4 mille au Sud du rocher

(Q2013-038.2)

Chapitre 1 — Paragraphe 123, après « La connaissance des lieux est nécessaire »

Supprimer : « car le havre est partiellement ... partie Sud du havre Saint-Charles »

(Q2013-038.3)

Chapitre 1 — Paragraphe 123, supprimer le pictogramme de mouillage.

(Q2013-038.4)

Chapitre 1 — Après le paragraphe 123

Insérer : 123.1 Une **aire d'aquaculture**, délimitée par des **bouées non-lumineuses** (privé), est située dans les approches du barachois de Gabriel, du côté Est de l'île.

(Q2013-038.5)

Chapitre 1 — Aux environs du paragraphe 228

Annuler le diagramme **RIVIÈRE-AU-TONNERRE** et le remplacer par le nouveau diagramme **RIVIÈRE-AU-TONNERRE** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.

<http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/Rivière-au-Tonnerre-79219-2014-03-26.pdf>

(Q2014-011.1)

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 1 — Aux environs du paragraphe 283, **Tableau 1.3 Quais du port de Sept-Îles**
Porter les corrections suivantes dans la colonne « **Profondeur** ».

Poste	Profondeur mètres
Quai des Pétroliers	
8	11,7
Secteur de la pointe Noire	
30	16

(Q2014-014.1)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec et fjord du Saguenay, troisième édition, 2007 —

Chapitre 2 — Paragraphe 4, après « pont Pierre-Laporte) ou » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2010)

Supprimer : *28 m

Remplacer par : *35 m

(Q2014-010.1)

Chapitre 2 — Paragraphe 4, après « conditions sévères de verglas » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2010)

Supprimer : (pour les câbles aériens situés à 2,3 milles en amont du feu de Saint-Laurent d'Orléans (1924))

(Q2014-010.2)

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 4, **Tableau 2.2 Récapitulatif des obstacles aériens pour ce fascicule**
Porter la correction suivante dans la colonne « **Hauteur libre (sur les cartes marines)** ».

Lieu	Hauteur libre (sur les cartes marines)	
	Pont / Câble nu	Câble avec verglas
Beaumont amont	50 m	35 m

(Q2014-010.4)

Chapitre 2 — Paragraphe 43, après « une hauteur libre de » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/2008)

Supprimer : 51 m ou de *28 m

Remplacer par : 50 m ou de *35 m

(Q2014-010.3)

Chapitre 4 — Avant le paragraphe 1

Supprimer : 1209

Remplacer par : 1201

(Q2014-008.1)

Chapitre 4 — Avant le paragraphe 96

Supprimer : 1209

Remplacer par : 1201

(Q2014-008.2)

Chapitre 4 — Paragraphe 108, après « près du **cap de la Mer** » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2008)

Supprimer : et est marquée par une église à flèche qui n'est visible qu'en amont du cap

(Q2014-008.3)

Chapitre 4 — Paragraphe 108, après « Un **émissaire** d'une longueur de » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2008)

Supprimer : 820 pi (250 m)

Remplacer par : 250 m

(Q2014-008.4)

Chapitre 4 — Paragraphe 108, après « Un **caisson**, » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2008)

Supprimer : asséchant de 5 pi (1,4 m),

Remplacer par : découvrant de 1,4 m,

(Q2014-008.5)

Chapitre 4 — Paragraphe 111, après « par fond de »

Supprimer : 20 fm (36,6 m)

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Remplacer par : 30 m (Q2014-008.6)
- Chapitre 4 — Avant le paragraphe 112
Supprimer : 1209
Remplacer par : 1201 (Q2014-008.7)
- Chapitre 4 — Après le paragraphe 113
Insérer : 113.1 On retrouve, dans le secteur des battures de Saint-Fulgence, un refuge d'oiseaux migrateurs du *Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec*; une réglementation d'accès s'applique à ce territoire protégé. (Q2014-008.8)
- Chapitre 4 — Paragraphe 117, après « l'embouchure de la rivière »
Supprimer : **au Caribou**
Remplacer par : **Caribou** (Q2014-008.9)
- Chapitre 4 — Paragraphe 120, après « est orienté à »
Supprimer : 256½°
Remplacer par : 256° (Q2014-008.10)
- Chapitre 4 — Paragraphe 120, après « l'embouchure de la rivière »
Supprimer : au Caribou
Remplacer par : Caribou (Q2014-008.11)
- Chapitre 4 — Paragraphe 124, après « Une cheminée, à »
Supprimer : 2 575 pi (785 m)
Remplacer par : 785 m (Q2014-008.12)
- Chapitre 4 — Paragraphe 124, après « s'élève à »
Supprimer : 3 200 pi (975 m)
Remplacer par : 975 m (Q2014-008.13)
- Chapitre 4 — Paragraphe 129, après « à quelque »
Supprimer : 800 pi (244 m)
Remplacer par : 244 m (Q2014-008.14)
- Chapitre 4 — Paragraphe 129, après « hauteur libre de »
Supprimer : 6 pi (1,8 m)
Remplacer par : 2,4 m (Q2014-008.15)
- Chapitre 4 — Paragraphe 130, après « piliers distants de »
Supprimer : 240 pi (73 m)
Remplacer par : 73 m (Q2014-008.16)
- Chapitre 4 — Paragraphe 130, après « minimale est de »
Supprimer : 22 pi (6,7 m)
Remplacer par : 7,4 m (Q2014-008.17)
- ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, troisième édition, 2009 —
Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 191
Annuler le diagramme **REPENTIGNY** et le remplacer par le nouveau diagramme **REPENTIGNY** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.
<http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/Repentigny-79143-2014-03-31.pdf>

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

(Q2014-005.1)

CEN 303 — Welland Canal et Lac Érié, première édition, 1996 —

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 94

Remplacer par : ⁹⁴ **Cayuga Island**, située à courte distance de la rive Nord de Niagara River Channel, à quelque 5 [4] milles en aval de Tonawanda Island, est séparée de la terre ferme par **Little River** qui se déverse de chaque extrémité de l'île. **Cayuga Creek** se déverse dans Little River à peu près à la hauteur du centre de Cayuga Island. Little River et Cayuga Creek abritent un havre pour embarcations. Un chenal d'accès dragué conduit depuis l'eau profonde de Niagara River jusqu'à l'entrée aval de Little River. En 2013, il y avait une profondeur utile de 3½ pieds [1,1 m]. L'entrée amont de Little River, jalonnée par un alignement privé orienté à **344°**, offrait (1980) une profondeur utile signalée de 4 pieds [1,2 m]; à l'intérieur, les profondeurs varient entre quelque 4 et 7 pieds [1,2 et 2,1 m]. Un pont-route, laissant une hauteur libre signalée de 10 pieds [3 m], enjambe Little River immédiatement à l'Ouest de l'embouchure de Cayuga Creek. Un câble aérien, laissant une hauteur libre de 55 pieds [16,8 m], franchit la rivière à quelque 0,35 [0,3] mille à l'Ouest du pont. Un pont-route traversant Cayuga Creek, immédiatement en amont de l'embouchure, laisse une hauteur libre de 9 pieds [2,7 m].

(C2014-005.01)

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 98

Remplacer par : ⁹⁸ **North Grand Island Bridge**, pont-route double, traverse la rivière entre Niagara Falls (New York) et Buckhorn Island. Niagara River Channel passe sous les arches centrales, d'une largeur de 260 pieds [79,2 m], laissant une hauteur libre de 50 pieds [15,2 m]. Deux câbles aériens à haute tension franchissent la rivière en aval du pont, à quelque 0,5 et 0,7 [0,4 et 0,6] mille, et laissent des hauteurs libres de 79 et 75 pieds [24,1 et 22,9 m], respectivement; les pylônes de suspension situés dans la rivière sont marqués par des feux.

(C2014-004.01)

CEN 308 — Canal Rideau et rivière des Outaouais, première édition, 2003 —

Chapitre 9 — Paragraphe 73 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/2012)

Supprimer : 127½°

Remplacer par : 127°

(Q2014-009.1)

Chapitre 9 — Paragraphe 73 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/2012)

Supprimer : Les marques de jour sont orange fluorescent avec une bande noire.

(Q2014-009.2)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- inale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

Les modifications sont surlignées en jaunes.

TERRE-NEUVE

4	Trepassey Harbour	46 43 28.4 53 22 57.9	Iso R	6s	5.5	4	Tour cylindrique rouge, bande verticale blanche. 4.2	À longueur d'année. Carte:4844 Éd. 04/14 (N14-018)
5	Powles Head	Trepassey Avalon Sud. 46 41 25.1 53 24 05.7	FI W	10s	30.8	22	Tour cylindrique rouge et blanche. 2.4	Lum. 0.2 s; obs. 9.8 s. À longueur d'année. Carte:4844 Éd. 04/14 (N14-019)
76	Lamaline (Allans Island)	Pointe SE. de l'île Allans. 46 50 48.0 55 47 51.5	FI W	4s	19.5	16	Tour à claire-voie carrée. 11.3	À longueur d'année Carte:4642 Éd. 04/14 (N14-020)
78.51	Little Green Island - Signal de brume							Rayer du livre. Carte:4642 Éd. 04/14 (N14-021)
134	Dawson's Point	Sur la pointe. 47 38 35.9 56 08 57.6	FI W	5s	16.8	16	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche	Lum. pér. 5 s; À longueur d'année. Carte:4644 Éd. 04/14 (N14-022)
151.07	Cain's Island	47 36 08.1 58 42 05.4	FI R	6s	1.9	3	Mât	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année. Carte: 4639 Éd. 04/14 (N14-023)
191.5	Devil Head – Signal de brume							Rayer du livre. Carte:4653 Éd. 04/14 (N14-017)
223 H140	Cape Norman	Sur la falaise, à l'Ouest du cap 51 38 04.0 55 54 37.5	FI(3) W	30s	38.7	21	Tour octogonale blanche. 15.2	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s; lum. 0.5 s; obs. 5.5 s; lum. 0.5 s; obs. 17.5 s. À longueur d'année Carte:4509 Éd. 04/14 (N14-024)
225 H132	Cape Bauld	Pointe Nord de l'île Quirpon. 51 38 24.2 55 25 35.9	FI W	15s	53.9	17	Tour hexagonale rouge. 14.6	Lum. 0.5 s; obs. 14.5 s. À longueur d'année. Carte:4512 Éd. 04/14 (N14-026)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ---- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ---- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ---- Signaux de brume	
230	Red Bay	Sur l'île Saddle. 51 43 28.6 56 26 09.0	FI W 5s	36.0	15	Tour à claire-voie carrée. 6.7	Lum. pér. 5 s. Saisonnier. Carte:4669 Éd. 04/14(N14-025)	
ATLANTIQUE								
250.01	Port Maitland - Bouée lumineuse NU2						Rayer du livre. Carte:4243 Éd. 04/14 (F14-007)	
781	Point Edward - Bouée lumineuse S8						Rayer du livre. Carte:4266 Éd. 04/14 (G14-024)	
951.75	Cardigan River (Morrison's Beach) Bouée lumineuse NJ7	46 12 52.5 62 32 07.1	FI G 4s	Verte, marquée "NJ7".	Saisonnier Carte: 4422 Éd. 04/14 (G13-142)	
1159.6	Pointe-Sapin - Feu à Secteur	46 57 47.2 64 49 49.9	F AI RW AI GW	R	14.5s	13 Tour à claire-voie carrée. Saisonnier. Carte:4906 Éd. 04/14 (G14-023)	
1379 H1680	Port Daniel Ouest	Sur la Pointe du Sud-Ouest. 48 09 04.8 64 56 59.1	FI W 5s	23.1	20	Tour octogonale blanche. 7.8	Lum. 1 s; obs. 4 s. À longueur d'année. Carte:4921 Éd. 04/14	
2042 H2366	Batiscan - alignement	En bordure de la rive sur une base de béton. 46 30 33.6 72 14 22.9	F G	13.7	17	Tour à claire voie carrée marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 8	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année. Ed 01/14(G13-069)
2042.1			F G	13.7	6	Tour à claire-voie carrée. 8.1	Visible 360°. À longueur d'année. Éd. 04/14 (Q14-004)
2043 H2366.1		240°14' 440.4m des feux antérieurs.	F G	24.6	17	Tour à claire-voie, marque de jour orange, bande verticale noire. 21.7	Visible sur l'alignement. angle divergence de 8 ° Visible 360°. Feu de secours. À longueur d'année. Éd. 01/14 (Q13-070)
2043.1			F G	24.6	6	Tour à claire-voie 18	Visible 360°. À longueur d'année. Carte:1313 Éd. 01/14 (Q13-073)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 04/2014**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu			Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
2075 H2386	Traverse amont de Bécancour - alignement	Sur la rive Sud. 46 23 20.8 72 23 42.8	F	G	11.5	17	Tour cylindrique, marque de jour orange, bande verticale noire. 7.0	Visible sur l'alignement. Mode de secours. À longueur d'année.
2076 H2386.1		075°47' 624.8m du feu antérieur.	F	G	21.2	17	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 17.1	Visible sur l'alignement. Mode de secours. À longueur d'année.
2379.6	Pont Jacques- Cartier - Feu Est	Côté Est du pont. 45 31 17.4 73 31 32.9	F	G	43.3	2	Sur le pont.	Omnidirectionnel. Saisonnier.

Carte:1313
Éd. 04/14 (Q14-007)

Carte:1310
Éd. 04/14

EAUX INTÉRIEURES

1227	Sainte-Anne-de- Bellevue - alignement	45 24 19.5 73 57 26	Iso	Bu	6s	8.3	7	Tour cylindrique. 5.2	Visible sur l'alignement. Fonctionne 24 hrs. Saisonnier.
1228		126°53' 134.8m du feu antérieur.	Iso	Bu	6s	12.8	7	Tour cylindrique. 9.3	Visible sur l'alignement. Fonctionne 24 hrs Saisonnier.

Carte:1430
Éd. 04/14 (Q14-002;003)

Avis aux Navigateurs - Édition mensuelle de l'Est
Édition 04/2014

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Nom du navire ou de l'expéditeur Date.....

Adresse de l'expéditeur:
Numéro Rue

Ville: Prov. / Pays: Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié):

Date de l'observation: Heure (UTC):

Position géographique:

Coordonnées de la position: Lat: Long:

Méthode de positionnement: DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé: WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position:

N°. de la carte: Informations: NAD 27 NAD 83

Édition de la carte: Dernière correction appliquée:

Publications en cause: (mentionner le volume et la page)

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Montréal, Qc H2Y 2E7

Dans le cas de renseignements concernant des aides
à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des
signaux de brume.

Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers
à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions
Nautiques" semblent être nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: info@dfo-mpo.gc.ca
(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)